



2020, nouvelle année



L'équipe UNSA vous présente ses meilleurs vœux !

Négociations centrales après 2 ans de fusion... ça patachonne !

La Direction disait vouloir mettre en place une organisation du temps de travail commune pour tous les salariés de DMS au 31 décembre 2019. Ceci s'inscrit dans le cadre du 2nd accord de transition DMS signé le 11 juillet 2019 et qui prend fin le 31 mars 2020. Qu'est-il finalement arrivé sous le sapin ? Pas grand-chose à dire vrai !

Au lieu de s'activer au bout de 2 ans de fusion à négocier des conditions homogènes au bénéfice des salariés des sociétés fusionnées, les Organisations Syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT et SUPPER lèvent le crayon sous prétexte de peser sur les négociations sur la réforme des retraites !

Sous consigne de leurs intercentres (tête de pont de l'Organisation Syndicale au niveau du Groupe Thales), ces OS boycottent depuis mi-décembre toutes les instances représentatives du personnel locales et centrales dans toutes les sociétés du Groupe Thales (CSE, CSE-C, NAO, représentants de proximité, etc...) !

A appliquer des consignes extérieures, le petit doigt sur la couture, ces Organisations Syndicales ne prennent pas la mesure de l'impact pour vous, salariés, et ceci ne traduirait-il pas un aveu de faiblesse de leurs confédérations face au Gouvernement ou plus simplement, compte tenu du contexte, une faiblesse face à la situation de négociation avec la Direction de Thales ?

La Direction annule purement et simplement les réunions centrales, les reportant à plus tard, "suite à la carence des membres de la majorité des organisations syndicales représentatives".

Mais où en sont donc les négociations au niveau du Groupe Thales ? (temps de travail, etc... ?)

Consultation sur le plan de développement de compétences

Face au processus de consultation en CSE-C avant mise en œuvre du plan de formation, et compte tenu de l'annulation du CSE-C des 18 et 19 décembre, l'UNSA a clairement fait part de ses positions à la Direction :

L'UNSA ne fait pas l'amalgame entre les mouvements nationaux et la tenue des instances de représentants du personnel au sein de Thales.

Aussi, l'UNSA ne cautionne pas l'annulation du CSE-C de décembre 2019 pour ce motif, cela va à l'encontre de la défense des salariés au sein de l'entreprise.

Les salariés ne pouvant pas être lésés de telles décisions prises par les fédérations des autres Organisations Syndicales, l'UNSA a demandé que le plan de formation soit déclenché dès janvier sans pour autant empêcher la consultation des élus CSE-C lors du prochain CSE-C. L'UNSA estime malgré tout que le plan de formation 2020 vu en CCAEF ne va pas dans le sens de l'équité entre salariés et s'exprimera en CSE-C sur ce sujet.



Réforme des Retraites

Après la trêve des fêtes, temps de repos respecté, l'UNSA attend les avancées des discussions avec le Gouvernement le 10 janvier. En particulier, la fédération UNSA Industrie n'invite pas au mouvement de ce jour. Chacun reste libre néanmoins de s'y joindre.

Faits marquants du CSE du 18 décembre 2019

- ✚ Tous les indicateurs DMS sont au vert, des commandes non attendues sur 2019 sont rentrées pour ECS, ISR et UWS, certainement occultées dans le mail de vœux de M. Duhamel... qui a tendance à voir le verre à moitié vide.
- ✚ Même le Domaine ISR est beaucoup plus optimiste en cette fin d'année qu'il ne l'était 2 mois plus tôt, les prises de commandes étant déjà quasi atteintes (à noter 13 VIGILES cette année), sans compter le contrat ARCHANGE signé le 30 décembre représentant 50% de prise de commande supplémentaire. Il est prévu pour 2020 un renforcement des axes études autofinancées (ENF) et marketing.
- ✚ Affaire SPECTRA : une cadence de 31 est prévue pour 2020, grâce à un banc supplémentaire. L'UNSA sera très vigilante sur les moyens humains. En revanche, les prises de commande Rafale en début d'année 2020 conditionnent la production en 2022.
- ✚ La Flash Factory (sonar trempé) : la montée en croissance de production sur plusieurs clients ainsi que l'entrée en phase de maintenance nécessitent un renforcement d'équipe et une réorganisation complète. La sous-traitance vers Etreelles, Bordeaux et en interne Brest est étudiée pour lisser la charge à absorber. Une communication du management doit être faite aux salariés. L'UNSA sera à l'écoute des salariés suite à la pression potentielle mise (transfert de compétences, production et réparations) et a demandé que le sujet soit mis à l'ordre du jour du CSE-C de janvier.
- ✚ La QVT vit encore ! La Direction planche toujours sur les réponses aux questions des groupes de travail du 1^{er} semestre 2019 ! Finalement, la Direction attend les chefs de service qui eux-mêmes attendent la Direction...
- ✚ Le contrat de maintenance des bancs précédemment confié à NEXEYA est désormais attribué à LGM, avec la reprise d'une partie des salariés par LGM. Espérons qu'une stratégie achat n'impacte pas la disponibilité des moyens de production.
- ✚ Service Qualité : un plateau de service Qualité (1/3) et Contrôle (2/3) a été sous-traité. L'UNSA a rappelé que personne n'en était satisfait : ni les salariés du service qualité THALES qui se voient disparaître, ni les autres services qui sont contrôlés par du personnel externe. Par ailleurs, la connaissance de bout en bout des processus et affaires par une société tierce pose question. Héberger et informatiser gratuitement du personnel externe gonfle le taux horaire THALES. La sous-traitance ne peut être que ponctuelle et limitée dans le temps. Dans le cas contraire, cela doit se traduire par des embauches sur des postes THALES.



Non réponse de la Direction aux questions des salariés

Un fichier de suivi d'actions (TSPA) existerait comprenant 41 questions posées avec une date de réalisation et la personne en action. En revanche, la Direction refuse de le partager (TOL, mail,...), et le laisserait consultable au bureau de M. Segalen. Ne soyez pas pressés d'avoir une réponse aux questions que vous avez légitimement posées depuis juin 2019 à la Direction via vos élus.

Ceci est une entrave au bon déroulement du CSE, l'inspection du travail en est avertie.

Négociations locales en cours chez DMS Brest

L'objectif de ces négociations est d'harmoniser les pratiques locales à Brest entre ex-TUS et ex-TSA.

- ✚ Astreinte SGDM (6 salariés concernés) : les conditions de support opérationnel des chasseurs de mines doivent être mises en place pour couvrir le contrat Client prolongé de 5 ans.
- ✚ Primes d'incommodité (~ 100 salariés concernés) : la Direction fait la distinction insalubrité < incommodité < pénibilité. L'incommodité est notamment liée au port des protections qui évitent ou réduisent les risques.
- ✚ Prime de transport : l'UNSA demande que la Direction prenne en charge 100% (et non plus 50% comme aujourd'hui) du coût des titres d'abonnements pour les transports publics dans une démarche environnementale.

Concernant la Prime Macron, l'UNSA a porté sa revendication auprès de la Direction locale et centrale. Le courrier est consultable sur les panneaux d'affichage UNSA.

Les Activités Sociales et Culturelles du CSE

- ✚ Après déblocage du compte bancaire du CSE, l'échelonnement des prélèvements promis n'a pas été respecté,
- ✚ Les prélèvements devraient être effectués systématiquement après la date de versement de la paie,
- ✚ Le remboursement des avances faites par les salariés pour les commissions ou sections devrait être une priorité.

Vous avez tous constaté une forte baisse sur les subventions (Voyages, enfants, CESU, ...). Nous restons convaincus qu'une telle baisse aurait pu être moindre voire amortie par le fonds de roulement et la subvention exceptionnelle des 3 premières années accordée par la Direction. L'UNSA demande de revoir le budget global et donc les subventions lors de la constitution du budget prévisionnel 2020.

LIBRES ENSEMBLE

Ensemble, faisons respecter les valeurs du terrain et le potentiel de chacun.